

## Agadir

## Le plan de déplacement urbain fin prêt

● La dernière phase afférente à la démarche de concertation et de finalisation ainsi que l'approbation dudit document viennent d'être lancées. L'ensemble des mesures pour le programme d'actions, prévues dans le cadre du PDU, représente un investissement de l'ordre de 4,4 MMDH pour la période 2016-2022.



Le Plan de déplacement urbain (PDU) dans le Grand Agadir avance doucement, mais sûrement. La dernière phase afférente à la démarche de concertation et de finalisation de ce document, en plus de son approbation, viennent d'être lancées. L'enquête publique, en faveur de la population locale, a déjà démarré au siège de la Commune urbaine d'Agadir pour l'émission des observations au registre alors que des

**6 communes urbaines du Grand Agadir sont concernées.**

journées de travail avec les associations de la société civile ont été également initiées. En attendant l'approbation définitive de cette feuille de route qui concerne 6 communes urbaines du Grand Agadir, l'ensemble des mesures pour le programme d'actions, prévues dans le cadre du PDU, représente un investissement total de l'ordre de 4,4 MMDH pour la période 2016-2022 dont 1,9 et 1,6

MMDH, respectivement pour les deux premières phases, soit 47% et 38% du budget relatif aux mesures inscrites dans le PDU.

#### En ligne avec le SDAU...

Dans le détail, les principales préconisations du PDU, concernent le renforcement du réseau des voiries au niveau du Grand Agadir, entre autres. Il s'agit de la réalisation de plus de 140 km de nouvelles roçades et d'axes structurants, avec une redistribution du trafic attendue sur le réseau des voiries et l'allègement des voies les plus congestionnées. S'ajoute à cela, la mise en place de 30 km de traversées urbaines apaisées en plus de 50 km de pistes rurales aménagées. Pour ce qui est des préconisations capitales du PDU pour le réseau des transports en commun (TC) au niveau du Grand Agadir, le PDU compte réaliser deux nouvelles lignes de Bus à haut niveau de service -BHNS-. Il s'agit de la ligne reliant le port à Tikiouine et Agadir à Ait Melloul en passant par Inezgane et Dcheira; en plus d'un nouvel axe de transport en commun sur une voie réservée qui desservira l'agglomération.

S'agissant des préconisations relatives aux itinéraires cyclables, elles concernent un réseau continu de 140

km de voies cyclables urbaines et interurbaines développé au niveau de l'ensemble de l'agglomération ainsi que d'autres pistes le long des deux rives de l'Oued Souss. Quant aux itinéraires piétons, ils se traduiront par la réalisation de 190 km d'itinéraires au niveau du Grand Agadir qui seront aménagés, signalisés et jalonnés selon le PDU pour assurer la qualité, la commodité et l'accessibilité des parcours piétons urbains et interurbains comme mode de déplacement habi-

tuel. Pareillement, le programme retenu pour le PDU a été aligné et coordonné avec les orientations du Schéma directeur d'aménagement urbain de l'agglomération du Grand Agadir jusqu'à l'horizon 2022. Le constat est le même pour la faisabilité technique des propositions concernant les infrastructures de transport proposées, en incluant des repérages sur le terrain.

PAR YASSINE SABER  
y.saber@leseco.ma